

Commande Pin's de la FMLB

PRIX PIN'S : 5€ PRIX EPINGLE : 4.5€ PRIX MEDAILLE : 9 €

les frais d'envois sont compris, toutefois, les décorations peuvent être retirées chez le responsable ou lors d'une réunion du CA et ce afin d'éviter les frais.

- 10 % par 25 pièces
- 20 % par 35 pièces
- 30 % par 50 pièces

NOM DE LA SOCIETE :

CONTACT :

ADRESSE DE RECEPTION
DES PIN'S :

Sélection des pin's

	5 ans nombre : ____		25 ans nombre : ____		45 ans nombre : ____		65 ans nombre : ____
	10 ans nombre : ____		30 ans nombre : ____		50 ans nombre : ____		70 ans nombre : ____
	15 ans nombre : ____		35 ans nombre : ____		55 ans nombre : ____		75 ans nombre : ____
	20 ans nombre : ____		40 ans nombre : ____		60 ans nombre : ____		80 ans nombre : ____

Sélection des épingles et médailles

(epingle)	5 ans nombre : ____	25 ans nombre : ____	45 ans nombre : ____	65 ans nombre : ____
(epingle)	10 ans nombre : ____	30 ans nombre : ____	50 ans nombre : ____	70 ans nombre : ____
	15 ans nombre : ____	35 ans nombre : ____	55 ans nombre : ____	X
	20 ans nombre : ____	40 ans nombre : ____	60 ans nombre : ____	X

Votre date de remise des médailles : ____ / ____ / ____

Nombre total de pins commandés : ____

Pourcentage éventuel : ____

Total à payer : _____

À verser sur le compte :

IBAN BE45 001-4404395-89 – FMLB ASBL avec la mention «décorations»

Les commandes doivent parvenir 1 mois avant votre date de remise des décorations

PETIT Laura

Rue de Buvange, 98 B – 6700 UDANGE-ARLON

Tél. : 0495 34 46 25 Email : petit-laura@hotmail.com

Chaque musicien peut commander autant de pin's qu'il le souhaite (plusieurs costumes), avec effet rétroactif pour les dernières décorations reçues

La commande sera envoyée dès réception du paiement sur le compte de la FMLB.

Remise des décorations par un membre de la fédération

N'hésitez pas à faire appel aux administrateurs pour remettre les décorations à vos musiciens. Dans la mesure du possible, ils se feront un plaisir d'être présents. Cependant l'expérience nous démontre que la majorité des sociétés remettent les décorations à l'occasion du banquet de Sainte Cécile... Il devient alors très difficile de pouvoir satisfaire toutes les demandes.

D'autre part n'hésitez pas à accorder une large publicité à ces remises de décorations dans la presse locale mais également et surtout dans Harmonique.

mentions à ajouter sur les diplômes :

Après 5 ans	4ème classe
Après 10 ans	3ème classe
Après 15 ans	2ème classe
Après 20 ans	1ère classe
Après 25 ans	supérieur 4ème classe
Après 30 ans	supérieur 3ème classe
Après 35 ans	supérieur 2ème classe
Après 40 ans	supérieur 1ère classe
Après 45 ans	Excellence 4ème classe
Après 50 ans	Excellence 3ème classe
Après 55 ans	Excellence 2ème classe
Après 60 ans	Excellence 1ère classe
Après 65 ans	Honneur 4ème classe
Après 70 ans	Honneur 3ème classe
Après 75 ans	Honneur 2ème classe
Après 80 ans	Honneur 1ère classe